

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Du 21 janvier 2015

Présents : M. JACQUIER Bruno, Mme HAMOURIT Béatrice, Mme AL KHAL Lina, M. HERRIAU Philippe, M. SINNAEVE Stéphane, Mme HARB Fawzieh, Mme CHMAITELLY Darine, M. SURSOCK Rosine, Mme OGDEN SMITH May, Mme JAMIL Rima, Mme DAMER Mayada, Mme KABBANI Elena, Mme ES SAID Maya, Mme YOUNES Zeina, Mme TABBARA Hana, Mme MONLA Rania, M. DAGHER Fawzi, M. AYOUB Ghassan, Mme BLINEAU-ABIRAMIA Fabienne, Mme REVERS HADDAD Denise, M. KANAAN Charles, Mme MOUKADEM Manal, Mlle MOHARRAM Chirine, Mlle YATIM Aline, Mlle CHEMAYTILLY Noura

Absents excusés : Mme LONGE Cécile, M. NEGREL Jean-Paul, M. MAINGUY Jean-Louis, Mme JAWHARI Ghada, M. FAKHOURY Hassan, M. ROESCH Bernard.

Invités : M. Renaux, Mme Kurdi, M. Socié, Mme Planes

Le quorum étant atteint, M. Jacquier, Proviseur du Collège Protestant Français, ouvre la séance du Conseil d'établissement à 16h05.

M. le Proviseur remercie tous les membres pour leur présence.
Le secrétariat est assuré par Madame Hamourit, proviseur-adjoint.

M. Jacquier rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du précédent compte rendu du conseil d'établissement du 9 octobre 2014.
2. Installation des diverses commissions :
 - Commission hygiène et sécurité
 - Commission permanente
 - Conseil de discipline
3. Projets de voyages scolaires
4. Compte rendu du conseil d'école et du conseil école/collège.
5. Compte rendu du CVL (Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne)
6. Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1) **Approbation du procès-verbal de la séance du 09/10/2014**

M. le Proviseur demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques à formuler quant à ce procès-verbal.
M. le Proviseur soumet au vote le procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2) Mise en place des différentes instances :

Commission hygiène et sécurité 2014/2015

Cette commission se réunira régulièrement pour étudier les diverses questions liées à l'hygiène et à la sécurité des élèves. Elle sera composée de :

- Proviseur : M. JACQUIER qui préside la commission.
- Directeur d'Ecole : M. SINNAEVE
- Censeur : Mme EL KHAL
- Directeur Administratif et Financier : M. HERRIAU
- Chef des Agents de Service : M. FAKHOURI
- 4 élus représentants des personnels enseignants et d'éducation : Mmes Rimane JABR, Lynn SEIFFEDINE, Darine CHMAITELLY et Mme Aïda Fleifel
- Elue du personnel ATOSS : Mlle Cynthia SARKIS
- Service de prévention : Madame Christine LACOSTE
- 3 membres représentent le Comité des Parents :

Titulaires : Mmes Zaïna SOUAID , Maya ES SAID, Salma ALI HASSAN
Suppléantes : Mmes Hoda EL DANA, ZEINA YOUNES

Commission permanente 2014/2015

Cette commission permanente se compose de 15 membres :

- 5 membres représentent l'administration :
 - le Proviseur : M. JACQUIER qui préside la commission.
 - le Proviseur-Adjoint, Mme HAMOURIT ou le Directeur d'Ecole : M. SINNAEVE selon l'ordre du jour.
 - le Censeur : Mme EL KHAL
 - le DAF : M. HERRIAU
 - la Vie Scolaire : Mme HARB.
- 4 membres représentent le personnel enseignant :
 - Mme Rima EL JAMIL
 - M. Daniel SEGONE
 - Mme Aïda FLEIFEL
 - Mme Rosine SURSOCK
 - Suppléantes : Mmes May OGDEN SMITH et Darine CHMAITELLY

- 1 membre représente le Personnel ATOSS :
 - Mme Mayada DAMER
- 3 membres représentent le Comité des Parents :
 - Titulaires : Mmes Zeina YOUNES, Hana TABBARA, Rania MONLA
 - Suppléantes : Mmes Nadine CHEHOURY, Hanadi YOUSSEF
- 2 élèves :
 - Mlle Aline YATIM, Term S1
 - Mlle Noura CHEMAYTILLY, 3èmeD

Conseil de discipline 2014/2015

Le conseil de discipline comprend 14 membres :

- le chef d'établissement : M. JACQUIER qui préside le conseil.
- son adjoint : Mme HAMOURIT
- un conseiller principal d'éducation désigné par le conseil d'administration sur proposition du chef d'établissement : Mme Raja MEKDACHI
- le DAF : M. HERRIAU
- cinq représentants des personnels dont quatre au titre des personnels d'enseignement et d'éducation et un au titre des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service :
 - Mme Lynn SEIFFEDINE
 - Mme Rima EL JAMIL
 - Mme May OGDEN SMITH
 - M. Daniel SEGONE
 - Mme Mayada DAMER
 - (suppléante : Mmes Aïda FLEIFEL et Rosine SURSOCK)
- Trois représentants des parents d'élèves et deux représentants des élèves dans les lycées :
 - Titulaires : Mmes Zeina YOUNES, Hana TABBARA, Hanadi YOUSSEF
 - Suppléante: Mme Maya ES SAID
 - Mlle Aline YATIM, Term S1
 - Mlle Noura CHEMAYTILLY, 3èmeD

Le conseil de discipline est présidé par le chef d'établissement ou, en cas d'absence de celui-ci, par son adjoint. Le conseil de discipline peut entendre, en tant que de besoin, des personnalités qualifiées, susceptibles d'éclairer ses travaux.

3) Présentation des voyages pédagogiques

De nombreux voyages scolaires ont été actés lors du précédent conseil d'établissement, le 9 octobre. Le voyage à Angoulême proposé par Monsieur Hawa, documentaliste, a été annulé (pas assez d'élèves inscrits). Le voyage à Paris de Monsieur Duhamel pour un CM2 pose question en raison de la mise en place de VIGIPIRATE renforcé en Région Parisienne qui interdit les séjours et la circulation des élèves à Paris pour le moment.

Professeur(s) responsable(s) du voyage : M. RENAUX, professeur de Lettres
Pays visité : Italie
Classe concernée : Elèves latinistes et 5A
Nombre approximatif des élèves participants : 33
Nombre des accompagnateurs : 4
Dates prévisionnelles du voyage et durée : du 10 au 16 avril 2015 (7 jours)
Coût prévisionnel par élève : 1800 \$.

Professeur(s) responsable(s) du voyage : M. Socié, professeur d'EPS et Mme Socié professeur d'EPS au Lycée Verdun
Pays visité : Canada – Québec
Classe concernée : une équipe de 12 filles de 6^{ème}/ 5^{ème} venant des 2 établissements (CPF et Verdun)
Nombre approximatif des élèves participants : 12
Nombre des accompagnateurs : 2
Dates prévisionnelles du voyage et durée : du 5 au 12 juin 2015 (7 jours)
Coût prévisionnel par élève : 1 000 euros (une aide est demandée par le truchement de Monsieur Jean-Paul Négrel (CDAEFE) à la mutualisation. Elle devrait tourner autour de 250 euros).

Professeur(s) responsable(s) du voyage : Mme Hammoud, Mme Kurdi, professeurs d'anglais, accompagnée de Monsieur Charbel Elia, professeur de physique-chimie.
Pays visité : GB, Londres
Classe concernée : 1^{ère} S1 et S2
Nombre approximatif des élèves participants : 39
Nombre des accompagnateurs : 3
Dates prévisionnelles du voyage et durée : du 19 au 24 avril 2015 (6 jours)
Coût prévisionnel par élève : 2000\$

Professeur(s) responsable(s) du voyage : Mme Planes, professeur de mathématiques, accompagnée de Mme Liliane Badr, professeur de lettres et de M. Fadi Hawa, documentaliste.
Pays visité : Paris–France (avec le problème actuel de VIGIPIRATE renforcé évoqué plus haut)
Classe concernée : 2^{nde} D
Nombre approximatif des élèves participants : 28
Nombre des accompagnateurs : 3
Dates prévisionnelles du voyage et durée : du 18 au 23 mai 2015 (6 jours)
Coût prévisionnel par élève : moins de 2000\$

Un accord de principe est donné à l'unanimité pour chacun des voyages.
Pour le séjour à Paris, nous ne prenons pour le moment aucun engagement financier.

Les parents ont souhaité insister sur le fait que les voyages doivent se faire par niveau. Mme Jamil, enseignante, propose d'affecter les enseignants selon les projets de voyage. Le Proviseur demande que les projets soient présentés en mai/juin, afin d'être inscrits dans les vœux des enseignants. Il rappelle que l'organisation d'un voyage doit rester à l'initiative des enseignants et que cela demande beaucoup de travail et de responsabilité.

4) Compte rendu du conseil d'école et du conseil école/collège.

A l'ordre du jour :

1. Bilan de la rentrée
2. Les résultats des évaluations CE2 et 6ème en langue arabe
3. Mise en place des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)
4. Mise en place du Conseil Ecole Collège
5. Les projets pour l'année scolaire
6. Les projets de classes de découverte de l'année
7. Questions diverses : *Les devoirs à la maison.*
La prévention des addictions : tabac, alcool, drogue.

1. Bilan de la rentrée

La rentrée s'est déroulée dans de très bonnes conditions.

Les effectifs

Au 20 novembre, 344 élèves sont scolarisés en maternelle et 572 en élémentaire soit 916 élèves au primaire (28 élèves par classe).

Évolution des effectifs depuis 2007 : environ + 10%

Les arrivées cette année dans l'équipe pédagogique sont :

Chez les enseignants : Madame Dalia Barada Mehio en PS, Mademoiselle Sarah Bache en MS, Madame Arwa Yassine, enseignante de roulement

Chez les assistantes de maternelle : Mademoiselle Rochana Raraj exerce en petite section, Une enseignante de maternelle a souhaité reprendre des fonctions d'assistante maternelle.

Il faut noter la démission de Madame Ferial Assha, enseignante du fait religieux. Mademoiselle Louma Baalbaki quittera

L'équipe pédagogique pour des raisons personnelles à compter du 1^{er} janvier 2015. Son remplacement est en cours également.

Les résultats des évaluations d'arabe en CE2 et 6^{ème}

Evaluations d'arabe en CE2	Taux de réussite complète	Taux de réussite partielle	Taux de réussite
COMPRÉHENSION	58%	6%	64 %
PRODUCTION	46%	16%	62 %
GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE	64%	9%	73%

Evaluations d'arabe en 6 ^{ème}	Taux de réussite complète	Taux de réussite partielle	Taux de réussite
COMPRÉHENSION	70%	6%	76%
PRODUCTION	56%	30%	86%
GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE	53%	30%	83 %

L'arabe sera donc un axe fort du prochain projet d'école.

2. Mise en place des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) B.O. n°6 du 7 février 2013 et circulaire n° 2013-017 du 6 février 2013

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) ont remplacé, rentrée de septembre 2013 en France, les aides personnalisées aux élèves (APE).

3.1. Le dispositif des APC au CPF

La répartition horaire prévoit 36 heures par an soit une heure hebdomadaire à partir du 06/10/2014. Sauf en MS et en PS où l'enseignante de français de la classe travaille avec sa collègue d'arabe pendant une heure d'arabe (langage oral, bilinguisme), tous les autres niveaux de classe travailleront en binôme pendant des heures d'enseignement en français.

3.2. Des activités proposées en réponse à des besoins :

Une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages. Les APC permettent d'offrir davantage de temps à ceux qui en ont besoin. Ces activités pédagogiques sont basées sur la manipulation des élèves et sur des situations pédagogiques motivantes.

3. Mise en place du Conseil Ecole-Collège :

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République n°2013-595 du 08 juillet 2013 a institué le conseil école-collège.

Il a pour mission de proposer « des actions de coopération, des enseignements et des projets pédagogiques communs visant à l'acquisition par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture » : il a donc vocation à être l'instance privilégiée d'une réflexion pédagogique fondée sur une analyse des besoins éducatifs locaux au regard des objectifs nationaux.

Il oriente sa réflexion sur des axes de travail permettant de faciliter la réussite de tous, d'anticiper et prévenir les obstacles que peuvent rencontrer les élèves dans leurs apprentissages.

3.1 Le dispositif du conseil école-collège au CPF

La composition et les modalités de fonctionnement arrêtées en France doivent être adaptées au contexte des établissements français à l'étranger.

- La composition : le directeur des classes primaires ; le chef d'établissement ou son représentant ; l'inspecteur de l'éducation nationale en résidence (membre de droit) ; le chef d'établissement désigne en accord avec le directeur des classes primaires les membres du conseil école-collège en s'assurant d'une égale représentation des personnels de l'école et du collège. Le conseil école-collège peut inviter à participer ponctuellement à ses travaux toute personne dont les compétences peuvent lui être utiles.

4.2 Les objectifs définis lors de la première réunion du 19/11/2014

- Mise en place du comité de pilotage. Siègent : Madame Hamourit, proviseure adjointe ; Madame Liliane Badr, professeure de français ; Madame Maha Dimashkieh, professeure d'arabe ; Madame Nissrine Sayed professeure de physique ; Madame Ghina Mekdachi Bourgi, professeure d'arabe ; Monsieur Ulysse Duhamel, professeur des écoles ; Monsieur Claude Soum, EMFE ; Monsieur Stéphane Sinnaeve, directeur du primaire.

Les axes de travail retenus sont la maîtrise de la langue, français et arabe, la promotion des sciences (projet déjà en cours depuis deux ans).

Les pistes de travail évoquées, débattues et retenues sont les suivantes :

- le partage d'outils : programmations dans les différentes disciplines arabe, français, sciences ; l'affichage en classe
- assister à une séance chez un collègue pour partager les pratiques ;
- les méthodes de travail et notamment la continuité dans le recours à la démarche d'investigation en sciences, la mise en place des dispositifs d'aide;
- la question de l'évaluation et notamment de l'évaluation positive ;
- la construction progressive de l'autonomie ;
- les Environnements Numériques de Travail ;

Des projets actionnels à destination des élèves verront le jour dans les prochaines semaines, après que les membres du conseil école-collège aient transmis à leurs collègues, pendant les différentes coordinations, les différents axes de travail et de réflexion.

Un bilan sera transmis en Conseil d'école et en Conseil d'établissement

4. Les projets :

Le projet d'école 2011- 2014 arrive à son terme. Cette année sera celle de son évaluation et de l'écriture du projet 2015-2018. Les réflexions vont commencer dans les différents cycles.

Les autres projets : la liste exhaustive des projets sera mise en ligne

5. Les projets de classe de découverte

Les cinq CP et 2 CE2 dans le Chouf à Ramlieh, le CM2C en région parisienne.

Classe	Lieux	Dates	Durée	Organisateur	Coût
CPA	Chouf RAMLIEH	Mai 2015	2 jours, 1 nuitée	Lebanese Adventure	180 \$
CPB					
CPC					
CPD					
CPE					
CE2A		Du 13 au 16 avril 2015	4 jours	400 \$	
CE2B		Du 19 au 22 mai 2015	3 nuitées		
CM2C	Paris	Du 08 au 13 juin 2015	6 jours 5 nuitées	Atout groupes	1800 \$ environ

Le Comité des parents regrette que les classes de découverte ne concernent pas toutes les classes d'un même niveau.

6. Questions diverses

- Les devoirs à la maison,

Les procédures ont été rappelées. La règle reste appliquée. En revanche, certains parents se plaignent de l'absence de devoirs. Il est donc difficile de gérer le paradoxe. En tout état de cause, Monsieur el Directeur rappelle à nouveau que les devoirs écrits sont interdits en primaire. Les exposés et les travaux de groupe le sont également pendant les vacances.

- Les dangers des addictions : tabac, alcool, drogue.

Monsieur le Directeur relève qu'il faut être prudent lorsqu'on aborde ces sujets, qu'il ne faut pas susciter les

tentatives, les essais, les « expériences ». Au CPF, Madame Lacoste, chargée de prévention scolaire, aborde ces sujets avec les élèves selon des méthodes et des objectifs adaptés à l'âge des élèves. Ces sujets seront plutôt abordés au collège, dans les classes de 4èmes et de 3èmes.

5) Compte rendu du CVL (Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne)

Etaient présents : M. Jacquier Bruno, Mme Harb Fawzieh, Mme Kurdi Hana, M. Lepape Olivier, Mme Lacoste Christine, Mlle Ammache Calina, Mme Abou Chakra Dana, Mme Monla Rania, Mme Es-said Maya, et les délégués Mlle Asâad Aya, Mlle Atallah Dalia, Mlle Chéhoury Line, Mlle El-Hajj Yasmine, Mlle Fleifel Layal, M. Grossman Sami, M. Majdalani Michel, Mlle Moharram Chirine, M. Younes Mohamad.

M. Jacquier félicite les délégués pour leur élection et Mme Harb pour avoir réussi à créer le premier CVL du CPF. Il remercie les membres du comité des parents et les personnels volontaires pour leur participation au CVL.

L'ordre du jour se résume à l'étude de la liste des projets présentés par les délégués avec pour mission de donner une réponse, positive si possible, aux projets.

Monsieur JACQUIER donne la parole à Moharram Chirine, vice-présidente.

Projet 1: *Les cours préparatoires au SAT:* la majorité des élèves rejoignant des universités américaines, ont besoin de ces cours. Il est proposé d'offrir ces cours, aux élèves de seconde, sous la forme d'une option payante, sans que celle-ci soit en conflit avec les options du bac français. Les cours pourraient être donnés un samedi matin ou dans les après-midi. Il faudrait voir si des enseignants du CPF pourraient les donner.

Projet 2: *Améliorer la connexion internet* entre autre pour l'usage de la plateforme numérique Claroline : M. Jacquier confirme que la capacité d'internet au CPF a plus que doublé mais n'est toujours pas parfaite surtout avec les problèmes de communication au Liban, mais le CPF va encore essayer d'améliorer la connexion surtout avec le plan de numérisation initié. Il recommande surtout d'éviter que les élèves valident ou soumettent leurs devoirs simultanément. Une solution pourrait aussi être une limitation des zones d'accès à internet dans l'établissement.

Projet 3: *Nettoyer régulièrement les ordinateurs des virus* car ils affectent toutes les clés USB: Cette demande sera étudiée durant la prochaine réunion technique, mais les élèves devraient surtout essayer d'éviter d'utiliser les clés USB et passer par la plateforme numérique ou les mails.

Projet 4: *La demande d'ouverture du CCC après 16h30* pour les élèves qui ont des options assez tard dans la soirée ou pour le travail sur des projets de groupes: Le Proviseur répond que les heures d'ouverture du CCC ont déjà été allongées jusqu'à 16h30 mais les élèves n'y vont que très peu souvent. Des statistiques seront demandées à M. Hawa et une enquête lancée pour savoir combien d'élèves seraient intéressés. Pour les élèves sérieux qui veulent travailler en attendant leurs options, une salle de classe pourrait pour le moment être ouverte surtout pendant les périodes froides.

Projet 5: *Permettre aux élèves d'utiliser, en classe, des tablettes numériques au lieu des cahiers:* Le CVL était parfaitement d'accord sur l'idée sauf que cet usage ne devait pas remplacer les cahiers mais simplement faciliter la prise de notes, et une trace écrite devait rester surtout que les élèves ne doivent pas perdre l'habitude d'écrire. Le Proviseur va envoyer un message aux professeurs pour leur assurer que la Direction ne s'oppose pas à l'utilisation des tablettes ou des ordinateurs portables mais la décision reviendrait toujours à chaque enseignant.

Projet 6: *La nécessité d'initier les élèves au secourisme:* Il faut avant tout trouver du temps. Mme Lacoste intervient et dit qu'une formation aux premiers secours est proposée par la Croix Rouge. Elle se fait en 2 séances de 4 heures chacune et le diplôme est valide pour 2 ans. Il serait donc profitable pour la communauté scolaire d'offrir cette formation aux élèves de seconde. La formation pourrait être donnée durant des samedis ou des jours de congé aux élèves volontaires, sous forme d'option payante. Le diplôme sera valorisé dans les dossiers des élèves. Mme Lacoste va se renseigner auprès de la Croix Rouge.

Projet 7: *L'organisation d'une ligue de football:* Un tournoi de football avec 12 équipes composées d'élèves de la 3^{ème} à la Terminales, les matches seront de courte durée et joués au grand gymnase pendant la grande récréation. Les délégués du CVL s'occupent de la planification, de l'arbitrage et de toute la gestion mais ils doivent se rapprocher d'un professeur d'EPS qui devra être présent en cas de problème et M. Jacquier insiste sur la nécessité de limiter le nombre de spectateurs afin d'éviter tout dérapage et demande de préparer une fiche projet et une fiche budget pour les prix à distribuer.

Projet 8: *Services communautaires :* actions sociales etc. ... à valoriser dans le dossier scolaire de l'élève et peut-être à insérer dans les emplois de temps: Les membres présents s'accordent que ces services doivent rester à l'initiative des élèves et ne peuvent donc pas être insérer dans les emplois de temps. Le service orientation a déjà commencé depuis un certain temps à valoriser toutes les actions entreprises par certains élèves dans leur dossier scolaire envoyé aux universités et tous les présents encouragent les élèves volontaires à participer au club solidarité qui à son tour pourrait informer les élèves à travers un affichage précis des différentes associations qui demandent des volontaires pour des actions solidaires, sociales et civiques.

Projet 9: *Commencer des cours pour le codage informatique:* Encore le problème de temps, mais s'il y a un nombre d'élèves motivés, un club extrascolaire pourrait offrir une telle activité.

Projet 10: *Organiser un concours artistique:* Un thème serait choisi par les délégués au CVL chaque mois et les élèves auraient une période de 15 jours pour présenter leur travail. Le début serait un concours de dessin et puis il y aura l'introduction des autres formes artistiques. Un prix sera remis au vainqueur. Une fiche de projet et de budget sera présentée

Projet 11: *L'utilisation de cartes magnétiques pour la cantine, le kiosque, l'entrée et la sortie des élèves.* Cette idée est à revoir dans le plus long terme.

Projet 12: *Les Honor List* étant très importants pour les dossiers présentés aux universités, le service d'orientation et la direction vont essayer de voir comment formaliser cette idée.

Projet 13: *Foyer des élèves:* ce projet est lié au projet immobilier et sera donc revu ultérieurement.

Projet 14: *Invitation faite par le CVL du lycée Alphonse De LAMARTINE de Tripoli* de 12 élèves du CPF à visiter leur lycée et à résider avec eux dans un chalet à Chekka, Batroun ou Jbeil appartenant à un parent d'élève dans le but de faire connaître le vrai Nord du Liban. Le projet est refusé par le Proviseur pour des raisons de sécurité et de logistique. Les parents d'élèves acquiescent. L'idée pourrait cependant être revue à travers l'inter-CVL avec une journée passée au LALM, validée par le service culturel de l'Ambassade de France.

Les membres du conseil soulignent la qualité des projets et la réflexion des élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Proviseur remercie les membres du conseil de leur participation et lève la séance à 17h35.

Bruno Jacquier

Béatrice Hamourit

Président de séance

Secrétaire de séance